

Fiche de données de sécurité

Conformément à la directive 1907/2006/EG, article 31

SIGA-Primur

Version 1.2

Modifiée le : 18.05.2012
Première version : 21.08.2009

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale	SIGA-Primur
Utilisation du produit	Masse adhésive
Identification de la société	SIGA Cover AG Rüt mattstr. 7 CH-6017 Ruswil SUISSE +41 (0)41 499 69 69 (uniquement aux horaires de bureau) technique@sig.ch
Numéro d'appel d'urgence	ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour l'homme et pour l'environnement	Ce produit n'est pas classé comme étant dangereux, au sens de l'arrêté du 9 novembre 2004.
--	---

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition	Dispersion aqueuse à base de copolymères polyacrylates contenant des charges minérales.
Substances dangereuses	Néant

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation	Néant
En cas de contact avec la peau	Nettoyer avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon. Dans le cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
En cas de projection sur les yeux	Laver à l'eau au moins 20 minutes. Dans le cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Eau, CO₂, mousse, poudre.
Moyens d'extinction inappropriés	Néant
Caractéristiques particulières	Néant
Equipement de protection spécial	Néant

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Eviter les contacts avec le corps.
---------------------------	---

Fiche de données de sécurité

Conformément à la directive 1907/2006/EG, article 31

SIGA-Primur

Version 1.2

Modifiée le : 18.05.2012
Première version : 21.08.2009



Précautions pour la protection de l'environnement
Enlever de manière mécanique. Ne pas disperser dans la nappe phréatique, les cours d'eau ou dans les canalisations.

Méthode de nettoyage **Enlever de manière mécanique.**

7. PRECAUTION DE MANIPULATION, D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Manipulation **Néant**

Stockage **Protéger du gel.**

8. PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition **Néant**

Protection individuelle

Protection respiratoire **Aucune protection nécessaire.**

Protection des mains **Conseillé : utilisation de gants en caoutchouc.**

Protection des yeux **Aucune protection nécessaire.**

Protection de la peau **Aucune protection nécessaire.**

Mesures d'hygiène **Ne pas manger et boire durant le travail.**

Protection de l'environnement **Néant**

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect **Pâteux**

Couleur **Bleu**

Odeur **Faible odeur**

Point d'ébullition (°C) : **-**

Point de solidification (°C) : **0**

Point éclair (°C) : **-**

Auto-inflammation (°C) : **-**

Inflammabilité **-**

Danger d'explosion **-**

Pression de vapeur (hPa) : **-**

Fiche de données de sécurité

Conformément à la directive 1907/2006/EG, article 31

SIGA-Primur

Version 1.2

 Modifiée le : 18.05.2012
 Première version : 21.08.2009

Densité (g.cm ⁻³) :	Environ 1,04
Solubilité dans l'eau	Très peu soluble
pH	-
Viscosité (mPa.s) :	-

10. STABILITE ET REACTIVITE DU PRODUIT

Conditions à éviter	Aucune condition à éviter.
Matières à éviter	Aucune matière connue à éviter.
Produits de décomposition dangereux	Aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau	Non irritant.
Contact avec les yeux	Non irritant.
Sensibilisation	Aucun effet sensibilisateur connu.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité	Ne pas disperser dans la nappe phréatique, les cours d'eau ou dans les canalisations. Classe de menace pour l'eau I (autoclassification).
Mobilité	Néant
Persistance et dégradabilité	Néant
Potentiel de bio-accumulation	Néant
Effets nocifs divers	Néant

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit	Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas disperser dans les canalisations.
Emballage non nettoyé	Nettoyer et éliminer avec les ordures ménagères.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit ne présente aucun risque au transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles de danger	Aucun
Phrases H	Aucune
Phrases P	Aucune

Fiche de données de sécurité
Conformément à la directive 1907/2006/EG, article 31

SIGA-Primur

Version 1.2

Modifiée le : 18.05.2012
Première version : 21.08.2009



16. AUTRES INFORMATIONS

Les données précédentes reposent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les mesures de précaution à prendre vis-à-vis de nos produits et ne constituent donc pas une garantie des caractéristiques énoncées.